

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 133 (2012)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** SAR

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Contrôle du miel 2012

Chères apicultrices, chers apiculteurs,

Au moment où j'écris ces lignes, le temps est maussade et froid. Espérons que le mois de mai nous apportera de belles journées où les abeilles pourront se développer et profiter de la floraison printanière et remplir les hausses.

Les apiculteurs qui ont fait contrôler leur exploitation en 2008 devront le refaire cette année. Les autres annonceront leur récolte à leur contrôleur de section ou régional et pourront ainsi contrôler l'humidité de leur miel et retirer les labels nécessaires. Vous avez droit à 4 labels, petits ou grands, par kg de miel.

Je vous prie de bien respecter le règlement suisse du miel et de n'utiliser que les produits de traitements autorisés par le CRA (Centre de Recherche Apicole du Liebefeld). Veuillez consulter la liste des produits ci-jointe.

Toute dérogation au règlement a pour conséquence le retrait du certificat et des labels. Le label doit garder sa valeur. Pour avoir droit au certificat, TOUTES les ruches (pas seulement quelques unes) doivent être traitées avec des produits autorisés.

Ceux qui n'ont pas encore adhéré au contrôle du miel sont les bienvenus. Un miel labellisé doit représenter une bonne image de l'apiculteur.

Je vous souhaite, chères apicultrices, chers apiculteurs, une belle saison apicole 2012 et une bonne santé à vous et à vos abeilles.

*Le responsable du contrôle du miel et publicité,  
Ulrich Zaugg*

## Produits chimiques à usage apicole en Suisse

(Etat au 9.3.2012)

### Lutte contre Varroa

Article, nom commercial	Matière active	Mode d'application	Statut*
Api Life Var	Thymol	Evaporation d'un support	S, CRA
Apiguard	Thymol	Evaporation d'un gel	S, CRA
Thymovar	Thymol	Evaporation d'un support	S, CRA
Oxuvar	Acide oxalique	Traitement par dégouttement	S, CRA
Bayvarol	Fluméthrine	Bande plastique imprégnée	S
CheckMite+	Coumaphos	Bande plastique imprégnée	S
Perizin	Coumaphos	Traitement par dégouttement	S

Acide formique, solution aqueuse	Acide formique	Trait. ponctuel et longue durée	CRA
Acide lactique, solution aqueuse	Acide lactique	Traitement par aspersion	CRA
Acide oxalique, cristaux	Acide oxalique	Evaporation	CRA
Acide oxalique, solution aqueuse	Acide oxalique	Traitement par aspersion	CRA
Acide oxalique, solution sucrée	Acide oxalique	Traitement par dégouttement	CRA
Appareils :			
– Diffuseur acide formique : Apidea, Burmeister, FAM, Liebig, Nassenheider, Universal, Wyna-Delux		Traitement longue durée	CRA
– Evaporateur acide oxalique : Varroxx, Varrex, Varrogaz, appareil-OSV		Evaporation	CRA

### **Lutte contre Acarapis**

Acide formique, solution aqueuse	Acide formique	Trait. ponctuel et longue durée	CRA
----------------------------------	----------------	---------------------------------	-----

### **Lutte contre la fausse teigne**

Acide formique, solution aqueuse	Acide formique	Evaporation	CRA
Acide acétique, solution aqueuse	Acide acétique	Evaporation	CRA
Mellonex	<i>Bac. thuringiensis</i>	Traitement par aspersion	CRA
Produit B 401	<i>Bac. thuringiensis</i>	Traitement par aspersion	CRA
Mèche soufrée	Soufre	Traitement par fumigation	CRA
Bombe sous pression au soufre	Soufre	Traitement par fumigation	CRA

### **Désinfection des maladies du couvain**

Soude, solution aqueuse chaude	Carbonate de sodium	Nettoyage, désinfection	CRA
Soude caustique, solution aqueuse	Hydroxyde de sodium	Nettoyage, désinfection	CRA
Aldekol DES aktiv	Acide peracétique	Désinfection	CRA
Stalldes 03	Acide peracétique acide acétique, Peroxyde d'hydrogène	Désinfection	OVF, CRA
Virkon S	Monopersulfate de potassium	Désinfection	OVF, CRA

\* **Statut:** S = autorisé par Swissmedic

OVF = autorisé par Office vétérinaire fédéral

CRA = conseillé par le Centre de recherches apicoles

Pour chacun des produits, il faut suivre strictement les recommandations d'emploi officielles. Des moyens de lutte autres que ceux indiqués ici sont interdits en Suisse en apiculture. Pour la lutte contre les maladies des abeilles (loques européenne et américaine, Varroa, Acarapis, couvain calcifié ou sac-ciforme, Nosémosse, Amibiase, fausse teigne) suivre les directives et les recommandations du Centre de recherches apicoles (voir site [www.apis.admin.ch](http://www.apis.admin.ch)).

## Séance du 30 avril 2012

Le comité SAR a abordé tous les sujets qui alimentent régulièrement ses séances, soit les pertes de colonies, l'état sanitaire des ruchers, la vulgarisation et l'élevage, les comptes... et le miel.

A ce sujet, il s'est penché sur une question récurrente : son prix. Plusieurs publications – journaux, feuilles d'avis, mercuriales – donnent des indications. Si l'on observe le marché, on aura tous constaté une très grande dispersion dans les prix. Les quantités qu'un apiculteur doit écouler, le type de miel, la région, le conditionnement, etc. influencent la formation du prix. Finalement, ce dernier n'est que l'équilibre entre l'offre et la demande. C'est la raison pour laquelle votre comité n'a pas souhaité publier un x<sup>ème</sup> prix indicatif.

Il a aussi discuté une proposition faite lors de la dernière assemblée des délégués, à savoir : ne convient-il pas de réunir cette assemblée dans un lieu centralisé et toujours le même. Le comité ne souhaite pas modifier le tournus actuel.

Enfin, il a poursuivi l'étude visant à traduire en français et publier le «Bienenbuch» revu et corrigé par nos collègues du VDRB. Un énorme effort et un très gros budget. Mais l'apiculture, les abeilles et les apiculteurs-trices méritent cette très belle version totalement remaniée.

Le secrétaire, **Philippe Treyvaud**

### A VENDRE

#### Reines carnioliennes

très douces, sélectionnées.

Lignées: P71 – KT02 – R1012

Fr. 40.–

Nicolas Berthod

1967 Bramois

Tél. 079 235 97 84

